



TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-2025

Nom : Prénom : Date de naissance :

Ecole : Classe en sept 24 :

Le droit d'accès au service du transport scolaire de la Ville de Fagnières d'un montant de 74€ est à régler lors de l'inscription (chèque, carte bancaire ou espèces). Pour les règlements par chèque, l'inscription ne sera définitive qu'après encaissement du règlement.

Mon enfant a déjà une carte SITAC : Je dépose à l'accueil de la mairie la fiche d'inscription, la carte, le chèque de 16€ à l'ordre de KEOLIS et le règlement du droit d'accès de 74€ (chèque, carte bancaire ou espèces).

Mon enfant n'a pas encore de carte : je dépose à l'accueil de la mairie la fiche d'inscription, une photo de mon enfant avec nom, prénom et classe au dos, le chèque de 16€ à l'ordre de KEOLIS et le règlement du droit d'accès de 74€ (chèque, carte bancaire ou espèces).

Informations Responsable légal :

Nom : Prénom : Tél. :

J'autorise SITAC à utiliser mes coordonnées téléphoniques afin de recevoir les informations sur le réseau.

Adresse : Code Postal : Commune :

Je refuse de recevoir par voie postale les informations commerciales de SITAC.

Adresse mail :@.....

Je recevrai donc par voie électronique des informations sur le réseau et commerciale de SITAC.

Informations sur le trajet domicile – école

	Sortie et rentrée du midi	
	Horaire de sortie	Horaire de rentrée
Lundi	<input type="checkbox"/> 12h	<input type="checkbox"/> 14h
Mardi	<input type="checkbox"/> 12h	<input type="checkbox"/> 14h
Jeudi	<input type="checkbox"/> 12h	<input type="checkbox"/> 14h
Vendredi	<input type="checkbox"/> 12h	<input type="checkbox"/> 14h

Point de ramassage demandé

- Champs aux Ecus
- Argensols
- Route de Montmirail
- Place E. Deheppe
- Collines

Un seul point de ramassage obligatoire. L'enfant descend et monte au même arrêt. Il ne changera pas en cours d'année.

Jour	Lundi, mardi, jeudi et vendredi			
Nom du circuit	 Banane 1			
	ALLER		RETOUR	
Ecole des Tilleuls	12h10	Champs aux Ecus	13h30	
Collines	12h15	Route de Montmirail	13h35	
Place E. Deheppe	12h20	Place E. Deheppe	13h40	
Route de Montmirail	12h25	Collines	13h45	
Champs aux Ecus	12h30	Ecole des Tilleuls	13h50	

L'inscription ne sera possible que si les conditions suivantes sont remplies :

- la famille est à jour dans le paiement des factures périscolaires
- l'enfant est à jour dans ses vaccins
- dans la limite des places disponibles
- dossier complet lors de l'inscription

Règlement intérieur consultable sur www.fagnieres.fr, également disponible en agence SITAC et sur www.sitac.net

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions.

Fait à Le

Signature du représentant légal